

TERMES DE REFERENCE

Assistance technique pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de commerce électronique de la CEDEAO

I. CONTEXTE

Le commerce électronique et l'économie numérique offrent de nouvelles opportunités pour l'intégration régionale, la croissance économique, la diversification industrielle et la création d'emplois dans la région de la CEDEAO. L'utilisation accrue de l'Internet au cours des 10 dernières années, reflétée par l'augmentation de la couverture de l'Internet mobile, et l'engagement ferme des gouvernements de la région en faveur de la transformation numérique pour atteindre les objectifs de développement économique, social et environnemental, mettent en évidence les ambitions de la région et les progrès accomplis. La région de la CEDEAO a un taux de couverture de l'Internet de 41%, ce qui représente un grand pas en avant par rapport aux 2% de 2005. De plus en plus de personnes utilisent l'Internet à des fins commerciales. Cette augmentation a été en partie influencée par une hausse de la couverture de l'Internet, l'adoption d'appareils mobiles, le développement de systèmes de paiement innovants et une population de jeunes en pleine croissance.

Malgré tous les facteurs positifs qui créent une prévision optimiste pour le commerce électronique dans la région, il y a encore des lacunes lorsque l'on considère les conditions préalables au commerce électronique transfrontalier dans chacun des 15 États membres de la CEDEAO. Ces défis sont liés aux obstacles qui entravent la facilitation du commerce, à l'accès coûteux et inégal à l'infrastructure et aux services TIC, à la protection et à la confiance insuffisantes des consommateurs en ligne, à la faible adoption des compétences en affaires et en commerce électronique, ainsi qu'à l'absence de données spécifiques sur l'activité liée au commerce électronique dans la région. En outre, il s'agit de fournir des orientations politiques fondées sur des données probantes afin de faire progresser l'adoption et l'innovation dans le secteur.

En juillet 2023, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a élaboré la Stratégie de Commerce Electronique de la CEDEAO (SCE) dans le but de soutenir les États membres de la CEDEAO dans leurs efforts pour utiliser la technologie afin d'accélérer le changement structurel et le développement, et de favoriser l'intégration régionale, notamment par la diversification économique, la création d'emplois et des activités commerciales plus inclusives.

La stratégie est guidée par toutes les initiatives de la CEDEAO, de l'Union africaine (UA) et de l'Afrique en matière de commerce électronique et de développement numérique (telles que la vision 2063 de l'Union africaine, la stratégie africaine de transformation numérique), la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA) et d'autres programmes/projets pertinents mis en œuvre par l'initiative E-Commerce pour toutes les initiatives et d'autres partenaires de développement, et soutiendra également directement les efforts de la Communauté pour promouvoir la coopération et l'intégration régionales.

La stratégie se compose des quatre objectifs stratégiques suivants : (i) Renforcement institutionnel ; (ii) Sécuriser la confiance tout au long de la chaîne d'approvisionnement du commerce électronique, des producteurs aux consommateurs ; (iii) Renseignements sur le commerce électronique : Améliorer l'accès aux statistiques sur le commerce électronique et aux informations sur le marché dans la CEDEAO ; et (iv) Favoriser l'inclusion pour le développement du commerce électronique dans la CEDEAO en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les commerçants transfrontaliers informels (ICBT).

La Commission de la CEDEAO, avec le soutien de la Banque mondiale, cherche à recruter un consultant régional pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de commerce électronique de la CEDEAO.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de fournir des conseils techniques à la CEDEAO dans la mise en œuvre de la stratégie de commerce électronique de la CEDEAO en vue de soutenir le commerce intrarégional, la création d'emplois et la diversification économique dans la région de la CEDEAO en tirant parti de la puissance de la technologie et de la connectivité.

L'assistance technique aidera la Commission de la CEDEAO et les États membres à créer un environnement propice au développement du commerce électronique et de l'économie numérique afin de renforcer la coopération et l'intégration régionales en matière de commerce électronique et d'économie numérique.

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Travaillant sous la direction générale du Commissaire aux affaires économiques et à l'agriculture de la Commission de la CEDEAO, et sous la supervision directe du Directeur de la Direction du commerce, le consultant devra réaliser les activités suivantes :

- a. Soutenir la Commission de la CEDEAO dans la coordination régionale de la mise en œuvre et du suivi de la Stratégie de la CEDEAO en matière de commerce électronique. Il s'agit notamment d'aider à l'organisation des réunions et des activités des comités régionaux du commerce électronique et d'assurer la durabilité et l'inclusivité des pratiques afin d'améliorer le commerce électronique.
- b. Soutenir la Commission de la CEDEAO dans le renforcement des ministères du commerce en vue de soutenir le développement du commerce électronique national et transfrontalier, notamment en élaborant des termes de référence standard (directives) sur le commerce électronique pour les ministères en charge du commerce.
- c. Soutenir la Commission de la CEDEAO dans le renforcement de la confiance tout au long de la chaîne d'approvisionnement du commerce électronique, des producteurs aux consommateurs, en aidant à la préparation d'une stratégie et en consultant les parties prenantes concernées pour déterminer les mesures à mettre en place pour y parvenir.
- d. Soutenir la Commission de la CEDEAO dans ses efforts pour améliorer l'accès aux statistiques et aux informations sur les marchés pertinents pour le commerce électronique dans la CEDEAO, en collaboration avec un cabinet de conseil en collecte de données sur le commerce électronique transfrontalier.
- e. Soutenir la Commission de la CEDEAO dans l'élaboration de programmes visant à renforcer les capacités des entrepreneurs numériques, en particulier les femmes et les jeunes, afin de stimuler et de contribuer au développement du commerce électronique et du commerce numérique dans la région.

- f. Appuyer la Commission de la CEDEAO dans l'identification et la coordination avec les partenaires techniques sur la mise en œuvre des activités de développement du commerce électronique dans la région.
- g. Assurer une coordination efficace avec tous les départements et bureaux de la Commission de la CEDEAO impliqués dans l'administration de la Stratégie de commerce électronique.
- h. Soutenir les États membres de la CEDEAO dans la mise en œuvre de la stratégie de la CEDEAO en matière de commerce électronique, notamment en aidant les États membres à obtenir un soutien technique et financier pour entreprendre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique ou élaborer des stratégies de commerce électronique.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS ET CALENDRIER

Les livrables attendus pour cette mission sont les suivants :

| # | Livrables | Description | Calendrier de mise en œuvre |
|---|---|--|-----------------------------------|
| 1 | Plan d'amélioration de l'accès aux statistiques sur le commerce électronique et aux informations sur le marché | Rédiger un rapport pour faciliter un meilleur accès aux statistiques complètes sur le commerce électronique et aux informations sur les marchés dans les États membres de la CEDEAO, en collaboration avec le consultant travaillant sur la collecte de données sur le commerce électronique. | Mois 1-2 |
| 2 | Plan de renforcement des capacités sur le développement du commerce électronique pour les ministères du commerce | Concevoir et mettre en œuvre un plan visant à renforcer la capacité des ministères du Commerce à soutenir le développement du commerce électronique national et transfrontalier. | Mois 1-12 |
| 3 | Sécuriser la confiance tout au long de la stratégie de la chaîne d'approvisionnement du commerce électronique | Concevoir des activités pour améliorer la confiance des producteurs envers les consommateurs, y compris en travaillant en collaboration avec un consultant pour élaborer une stratégie visant à garantir la confiance tout au long de la chaîne d'approvisionnement du commerce électronique dans les États membres de la CEDEAO | Mois 8-12 |
| 4 | Plan de renforcement des capacités du numérique Entrepreneurs | Développer et mettre en œuvre des programmes de formation pour améliorer les compétences et les capacités des entrepreneurs numériques, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes dans les États membres de la CEDEAO. | Mois 6- 18 |
| 5 | Rapport des réunions du Comité régional du commerce électronique, rapports sur les activités, soutien aux États membres, etc. | Soutenir la Commission de la CEDEAO dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEDEAO pour le commerce électronique au niveau régional. Aider les États membres dans la mise en œuvre pratique de la Stratégie de la CEDEAO pour le commerce électronique à travers des conseils et un soutien. Soutenir l'organisation des réunions et des activités des Comités Régionaux E-Commerce et assurer la pérennité des pratiques pour améliorer le E-commerce. | Mois 1-18 |

| # | Livrables | Description | Calendrier de mise en œuvre |
|---|--|--|-----------------------------------|
| 6 | Renforcer la coordination institutionnelle | Soutenir la Commission de la CEDEAO dans l'identification et la coordination avec les partenaires/donateurs techniques pour soutenir la mise en œuvre de l'ECS. Soutenir la coordination interdépartementale sur la mise en œuvre de l'ECS dans le cadre du Groupe de travail interne sur le commerce électronique à la Commission de la CEDEAO. | Mois 1-18 |

V. DURÉE PRÉVUE ET LIEU

La durée prévue de la mission est de dix-huit (18) mois.

Il est prévu que le consultant soit basé à Abuja pendant la durée de la mission. Tous les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance seront payés séparément conformément aux règles et règlements en vigueur de la CEDEAO ou de la Banque mondiale.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

Qualifications et compétences

 Diplôme d'Etudes Supérieures (c'est-à-dire master) en commerce, droit, économie, transformation numérique, commerce électronique, les TIC, les études de développement ou dans un domaine connexe pertinent pour la mission.

Expérience professionnelle

- Au moins sept (7) années d'expérience avérée dans la formulation de politiques commerciales, l'intégration et le développement régionaux, ou dans des domaines connexes
- Au moins trois (3) ans d'expérience avérée dans le commerce numérique/commerce électronique
- Au moins une expérience avérée dans chacun des deux groupes de domaines ci-dessous :

1. Expérience numérique

- les startups numériques
- Développement numérique
- Marketing numérique.

2. Expérience des indicateurs

- cadres d'indicateurs
- l'analyse de données ou des domaines connexes.

<u>Langue</u>

• Le consultant doit démontrer sa maîtrise de l'anglais et du français. La connaissance du portugais serait un atout.

VII. CONTACT

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Kolawole Sofola, directeur du commerce, à l'adresse suivante : ksofola@ecowas.int, Copie à : abah@ecowas.int